

Compte-Rendu du Conseil municipal du 23 mars 2022

Suivant convocation du 17 mars 2022

Début de séance : 20h34

Présents : BERROIS Sébastien, BILEHOU Estelle, BURLATS Emilie, DELAFONT Françoise, DELAFONT Raphael, KEL Jérôme LECLERCQ Anthony, MAGNE Michel, PAQUIN David, PERRIN Jérôme, ROVELLI Sylvain.

Excusée : Delphine WARIN

Procuration : Mme WARIN Delphine à M. Sébastien BERROIS.

Secrétaire de séance : BURLATS Emilie

1- Rénovation énergétique des bâtiments scolaires : prêt relais et emprunt

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à contracter, au nom de la commune et pour la réalisation des travaux du Hameau de Bussières,

Un emprunt avec La Banque Postale sur 5 ans de 146 837.71 euros

Taux fixe 1.06%

Remboursement trimestriel

Echéances constantes

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à contracter, au nom de la commune et pour l'avance des subventions notifiées et du FCTVA des opérations « rénovation énergétique des bâtiments scolaires » et « création d'un cheminement piétonnier à la Nau au Bois »,

Un prêt relais (emprunt in fine) avec La Banque Postale sur 3 ans de 410 397.20€

Taux fixe de 1.33%

Remboursement trimestriel des intérêts

Remboursement anticipée du capital sans pénalités

Les travaux des bâtiments scolaires doivent être achevés avant le 31/12/2022

2- Salle Baron de Wangen : actualisation du tarif du kWh et rétablissement de la caution

Le conseil municipal rétablit, à l'unanimité, le montant de la caution de 1 000 euros par location (chèque non encaissé à l'ordre du trésor public) et modifie le tarif du kWh à 0.20 euros.

Rendre compte des décisions du maire depuis le conseil du 13 décembre 2021

URBANISME

Arrêté de non opposition à DP parcelle AD 0086, AD 0087 du 03/01/2022 pour rénovation d'une toiture

Arrêté de non opposition à DP parcelle AD 0075 et AD 0076 pour modification et ouverture d'une fenêtre et création de fenêtre de toits le 03/01/2022

Arrêté de non opposition à DP parcelle AC 0079 pour condamnation d'une entrée, fermeture partielle de l'ancienne vitrine et changement de toutes les huisseries le 09/02/2022

Arrêté de non opposition à DP parcelle AC 0263 pour ravalement de façade et isolation thermique par extérieur le 15/02/2022

Permis de construire accordé parcelle ZC0069, ZC 0035, ZC 0066, ZC 0070, ZC 0073, ZC 0074, ZC 0075, ZC 0076 pour la construction d'un carport pour le rangement de voitures le 16/02/2022

Permis de construire accordé parcelle ZM 0197 pour construction d'une maison individuelle le 04/02/2022

Permis de construire refusé parcelle ZI 004 pour la construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de céréales et panneaux photovoltaïques en toiture le 09/03/2022

Questions diverses

Information travaux du Hameau de BUSSIERES

Information viabilisation parcelle CIS (en attente du dépôt de permis de construire par le SDIS54)

Information nouveau marquage et parking

Information viabilisation et voirie des parcelles à vendre rue de Tantelainville

Point chemin piétonnier de la Nau au Bois

Point Rénovation énergétique de l'école (subventions notifiées, maîtrise d'œuvre)

Fin de séance : 21h20

Le 24/03/2022

**Sébastien BERROIS,
Maire de CHAMBLEY-BUSSIÈRES**



**Emilie BURLATS
secrétaire de séance**